

BARÈME TTC HONORAIRES TRANSACTION MAËVA NIVOT

Barème au 05/01/2021.

Chaque mandataire est juridiquement et financièrement indépendant.

Appartement, maison, immeuble, parking, terrain, fonds de commerce, local commercial, parts sociales de SCI. A l'exclusion du Neuf (VEFA). A charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

Prix Net Vendeur	MANDAT SIMPLE	MANDAT SEMI-EXCLUSIF EXCLUSIF
De 0 à 50 000 €	10 %	9 %
50 001 € à 100 000 €	8 %	7 %
100 001 € à 200 000 €	7 %	6 %
200 001 € à 300 000 €	6 %	5 %
+ 300 000€	5 %	4 %

Tranches non cumulatives. Avec un minimum de perception de 5 000 € TTC.

Tous nos compromis se signent chez notaire.

Nous ne détenons aucun fonds pour le compte de nos clients.

Nos honoraires sont dus à la conclusion de l'acte authentique de vente chez notaire.

Avis de valeur : 500 € TTC à charge du propriétaire

Nous ne faisons ni location, ni gestion, ni syndic.

MAËVA NIVOT
Tél. 07 49 41 48 81

m.nivot@lesprofessionnels.immo

AGENT COMMERCIAL IMMATRICULÉE SOUS LE NUMÉRO 822 710 091

Conformément à l'article L. 612-1 du code de la consommation, en cas de litige, vous avez la possibilité saisir le Médiateur de la consommation suivant : MCP Médiation 12 square Desnouettes 75015 PARIS par courrier postal ou bien cliquez sur le lien

<http://mcpmediation.org>